



## DECISION

### Le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie

**Vu** le Dahir n°1.02.125 du 13 juin 2002 (1 Rabii II 1423) portant promulgation de la loi 58.00, portant création de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ;

**Vu** le Décret n°2-00-913 du 27 août 2002 (18 Jounada II 1423) pris pour l'application de la loi 58.00, relative à la création de l'Agence Nationale de la Conservation, du Cadastre et de la Cartographie ;

**Vu** le Dahir n°1-16-17 du 17 février 2016 (08 Jounada I 1437) portant nomination de Monsieur Karim TAJMOUATI, Directeur Général de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ;

**Vu** la Circulaire du Chef du Gouvernement n°07/2013 du 18 Jounada II 1434 (29/04/2013), relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements Publics ;

**Vu** le Statut du personnel de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie, tel qu'il a été modifié et complété ;

**Vu** la Décision n°1 du 26 Mars 2004 portant organisation de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie, telle qu'elle a été modifiée et complétée ;

**Vu** la Décision du 04/08/2014 fixant la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

## DECIDE

**Article Premier** : l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC) lance un appel à candidature pour occuper le poste du **Chef du Service Centre de Formation Continue**.

### **Article 2** : Profil requis

L'entretien de sélection est ouvert aux cadres de l'ANCFCC remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme donnant accès au moins à l'échelle 20, avec 2 années d'ancienneté;
- être titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle 17, avec 6 années d'ancienneté.

Les intéressés ne doivent pas avoir encouru une sanction disciplinaire en relation avec l'exercice de leurs activités.

### **Article 3** : Descriptif du poste

Les missions du poste ainsi que les compétences requises sont fixées dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

### **Article 4** : Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- une demande de candidature comportant l'appréciation du supérieur hiérarchique des compétences du candidat et sa capacité à occuper le poste à pourvoir ;
- un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- un rapport (en 6 exemplaires) exposant le plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour le développement et l'amélioration de la performance du poste du **Chef du Service Centre de Formation Continue**.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction du Capital Humain avant le **5 Avril 2024 (inclus)**.

### **Article 5** : Déroulement de la sélection

Une commission désignée par le Directeur Général de l'ANCFCC se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats.

### **Article 6** : Publication

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront affichés dans les locaux de l'ANCFCC et publiés sur :

- l'Intranet
- le site de l'Agence : [www.ancfcc.gov.ma](http://www.ancfcc.gov.ma)
- le site des emplois publics : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

Le Directeur Général de l'Agence Nationale  
de la Conservation Foncière, du Cadastre  
et de la Cartographie

Karim TAJMOUATI



## Fiche de poste

<b>Poste</b>	<b>Chef du Service Centre de Formation Continue</b>
<b>Rattachement</b>	Direction du Capital Humain
<b>Missions</b>	<p>Veiller à la gestion, la réalisation et le suivi de la formation interne, en vue de doter les collaborateurs des compétences nécessaires à la réalisation de leurs attributions.</p>
<b>Principales activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaborer le programme annuel de la formation interne ;</li> <li>▪ Participer à la commission de sélection des prestataires de formation ;</li> <li>▪ Etablir le plan de formation interne précisant le planning de formation, l'identification des bénéficiaires et les contenus des formations retenues ;</li> <li>▪ Etablir le planning de formation interne en tenant compte de la disponibilité des collaborateurs et communiquer aux stagiaires le planning définitif de formation ;</li> <li>▪ Assurer la gestion et la mise à jour de la base de données relative à la gestion de la formation interne ;</li> <li>▪ Evaluer les formations réalisées en interne ;</li> <li>▪ Assurer la mise en place des conditions logistiques, matérielles et pédagogiques nécessaires aux actions de formation ;</li> <li>▪ Etablir les états des indemnités de formation et de vacation ;</li> <li>▪ Assurer le suivi du dossier de paiement des indemnités de formation et vacation.</li> </ul>
<b>Compétences requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir connaissance : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du statut du personnel et des procédures régissant la formation;</li> <li>▪ des principes de la GRH et de la GPECC ;</li> <li>▪ des méthodologies d'ingénierie de formation ;</li> <li>▪ des principes et des procédures d'achat de formation.</li> </ul> </li> <li>- Maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les techniques d'élaboration d'un plan de formation ;</li> <li>▪ les techniques de traduction des besoins de formation en objectifs de formation et objectifs pédagogiques ;</li> <li>▪ les méthodes de planification et coordination des actions de la formation ;</li> <li>▪ les méthodes d'analyse de l'impact de la formation sur les services et les situations de travail ;</li> <li>▪ les techniques de l'établissement des états des indemnités de formation et de vacation.</li> </ul> </li> <li>- Avoir une capacité de coordination, d'analyse, de synthèse et de confidentialité ;</li> <li>- Avoir une qualité d'animation de groupe, de communication et d'organisation.</li> </ul>